

LA MAISON DU LAC CHALAIN hôtel restaurant
806, rue des trois lacs 39130 DOUCIER
N° SIRET : 398 241 364 00031

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

APPLICATION

Les présentes CGV s'appliquent aux opérations de ventes conclues par la maison du lac Chalain, située 806, rue des trois lacs 39130 DOUCIER.

ANIMAUX

Les animaux ne sont pas admis au sein de notre hôtel.
En cas de non respect, un forfait de 50€ sera facturé.

CONDITIONS DE RÉSERVATION

Les demandes de réservation peuvent être formulées, soit en ligne sur notre site internet, soit par mail : <https://www.hotel-chalain.com/> soit par téléphone au 03 84 25 71 21, soit en direct à l'hôtel.

• **réservation en ligne**

Pour garantir la réservation, nous demanderons au client un numéro de carte bancaire stocké sur un site sécurisé pour un prélèvement d'acompte par VAD (vente à distance).

Le montant de l'acompte correspondra :

pour une réservation de 1 ou 2 nuits : au prélèvement de la 1ère nuitée (options incluses)

pour une réservation de 3 nuits et au-delà : au prélèvement de 33 % du montant total du séjour (options incluses)

La réservation ne sera ferme et définitive qu'après réception de la confirmation adressée au client par l'hôtelier.

Le paiement du solde du séjour s'effectuera sur place auprès de l'hôtelier

• **Réservation par mail, téléphone ou en direct à l'hôtel**

Pour garantir la réservation, nous demanderons au client un acompte qui pourra être versé, soit :

- en nous communiquant un numéro de carte bancaire stocké sur un serveur sécurisé, pour un prélèvement d'acompte par VAD (vente à distance)
- en effectuant un virement sur notre compte bancaire
- en nous faisant parvenir un chèque

Le montant de l'acompte correspondra :

pour une réservation de 1 ou 2 nuits : au prélèvement de la 1ère nuitée (options incluses)

pour une réservation de 3 nuits et au-delà : au prélèvement de 33 % du montant total du séjour (options incluses)

La réservation ne sera ferme et définitive qu'après réception de la confirmation adressée au client par l'hôtelier.

Le paiement du solde du séjour s'effectuera sur place auprès de l'hôtelier.

CONDITIONS DE MODIFICATION DE RÉSERVATION

La modification de réservation n'est ferme et définitive qu'après réception de la confirmation au client par l'hôtelier. Les demandes de modification peuvent entraîner, le cas échéant, l'application des conditions d'annulation (voir ci-dessous).

En cas de départ anticipé, il sera procédé à une facturation du séjour effectué et d'une nuitée supplémentaire (options incluses).

En cas de retard à l'arrivée, le séjour est dû dans sa totalité.

CONDITIONS D'ANNULATION DE RÉSERVATION

A partir de la date de la réservation (non la date de début de séjour) jusqu'à la non présentation, l'acompte prélevé sera non remboursable.

Toute annulation en cours de séjour donnera lieu à la facturation du séjour effectué et d'une nuitée supplémentaire (options incluses).

PRÉSENTATION ET NON VENTE

L'hôtelier a la liberté de ne pas recevoir les clients dont la tenue est indécente et négligée, les clients ayant un comportement bruyant ou incorrect, les clients dont le comportement est contraire aux bonnes mœurs et à l'ordre public.

CHAMBRES

Les chambres sont louées pour le nombre de personnes indiquées dans le courriel de confirmation.

En cas de manquement à cette réglementation, l'hôtel se réserve le droit de facturer au client responsable le coût de la ou des chambres correspondant au nombre de personnes constaté en trop, en présence du client ou pas, aux tarifs des chambres en vigueur au moment de la transgression du règlement intérieur. L'hôtel débitera la carte bancaire du client indélicat.

DÉGRADATION, VOL ET NUISANCE

En cas de dégradation du mobilier intérieur ou extérieur, de détérioration ou de vol (linge, télévision, télécommande...) l'hôtel se réserve le droit de facturer au client le coût de réparation ou de remplacement pour un montant égal aux montants engagés.

Nous prions notre clientèle de respecter les lieux ainsi que la chambre dans sa globalité.

L'hôtel se réserve le droit de facturer un forfait de nettoyage supplémentaire, soit 80 € par heure de travail effectuée en plus du temps prévu au nettoyage de la chambre.

En cas de dégradation irréversible, le client devra engager sa responsabilité civile.

Pendant le séjour, deux clefs permettant le libre accès à la chambre seront remises au client, en cas de perte, la réfection sera facturée 30 € par clef.

Nous vous remercions de rapporter les clefs à la réception au moment du départ.

Pour le respect du repos des autres clients, veuillez à ne pas claquer les portes, ni à faire trop de bruit, particulièrement entre 22 h et 9 h du matin.

PRIX

Les prix sont indiqués en euros. La TVA est comprise. Les prix indiqués ne comprennent que les prestations strictement mentionnées dans la réservation. Au prix mentionné dans la réservation seront ajoutées, lors de la facturation, les prestations complémentaires fournies par l'hôtelier lors du séjour et la taxe de séjour.

Les prix applicables sont ceux en vigueur au jour de la réservation.

L'hôtelier est libre de faire varier ses prix à tout moment.

Aussi, le prix affiché lors d'une visite sur le site de La maison du lac Chalain n'est valable que pour les réservations faites pendant la durée de son affichage.

Seul le prix indiqué dans la confirmation de réservation est contractuel.

MODALITÉ DE PAIEMENT

Le règlement du solde des prestations se fait, lors du séjour, directement auprès de l'hôtel.

Il peut s'effectuer soit par :

- chèque
- espèces
- carte bancaire (Visa, Mastercard, Maestro)
- chèques vacances

INTERDICTION

Nous rappelons que l'interdiction de fumer est en vigueur dans tous les lieux publics depuis le

2 janvier 2008. Il est également interdit de fumer dans les chambres pour des raisons de sécurité, de confort et de respect (le non respect entraînera une indemnité de 50 €/nuit).

FORCE MAJEUR

La force majeure s'entend de tout événement extérieur aux parties présentant un caractère à la fois imprévisible et insurmontable au sens de l'article 1148 du Code Civil qui empêche, soit le client, soit l'hôtelier d'assurer tout ou partie des obligations prévues au contrat.

Il en est notamment ainsi, en cas de grève, insurrection, émeute, prohibitions édictées par les autorités gouvernementales ou publiques.

Il est expressément convenu que la force majeure suspend, pour les parties, l'exécution de leurs obligations réciproques et que chaque partie supporte la charge des frais qui en découlent.

Les clients supporteront notamment seuls les frais supplémentaires qui pourraient être engagés pour permettre la poursuite du voyage, à la suite de la survenance d'un cas de force majeure.

TRIBUNAL COMPÉTENT

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis au droit français.

A défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant le tribunal de commerce de Lons Le Saunier.

Fait à Doucier, mise à jour le 25 novembre 2022.